



Lundi 19 octobre 2017

Communiqué de presse

Politiques publiques de l'habitat et de l'hébergement en Pays de la Loire

Le comité régional de l'habitat et de l'hébergement s'est réuni, à Nantes, le 19 octobre 2017, sous la présidence de Nicole Klein, préfète de la région Pays de la Loire, en présence de partenaires locaux de l'habitat et de l'hébergement : élus des collectivités, professionnels, organismes associations et représentants des usagers, et services de l'État concernés.

Cette réunion s'inscrit dans un contexte de réformes nationales importantes afin de répondre aux enjeux majeurs de l'accès au logement, de la construction et du cadre de vie de nos concitoyens. La stratégie logement du gouvernement s'articule autour de 3 axes :

- construire plus, mieux et moins cher, là où c'est nécessaire,
- répondre aux besoins de chacun par l'accès au logement pour tous,
- améliorer le cadre de vie et accélérer les transitions énergétiques et numériques.

Améliorer l'habitat privé

Les crédits dédiés à l'amélioration du parc privé sont en nette hausse, cela traduit la volonté de l'État d'améliorer le cadre de vie et d'accélérer la transition énergétique.

Concernant le programme « Habiter Mieux » porté par l'ANAH, la disponibilité des crédits est à un niveau particulièrement élevé. En 2017, plus de 55 millions d'euros sont mobilisés avec un objectif ambitieux de plus de 7 355 logements à rénover.

Il reste des crédits disponibles pour 2017 aider plus de ménages modestes à rénover leurs logements. Les particuliers intéressés sont invités à consulter très rapidement le site internet de l'ANAH ou à appeler le numéro vert 0 820 15 15 15.

Pour continuer la rénovation énergétique des logements des plus modestes, le programme « Habiter mieux » est reconduit pour 5 ans et son financement renforcé (+ 1,2 milliard d'euros au niveau national). Chaque année, le programme permettra la rénovation de 75 000 logements sur l'ensemble du territoire national.

Développer l'offre de logements sociaux

En 2017, 11,2 millions d'euros d'aides directes (aides à la pierre de l'État) permettront de financer 6 000 nouveaux logements sociaux. Ce qui représente 21 % des logements mis en chantier.

L'État contribue à la construction de logements sociaux également avec des aides indirectes (réductions et exonérations de taxes fiscales) à hauteur de 148 millions d'euros. La caisse des dépôts soutient cette production via des prêts bonifiés sur fonds d'épargne (460 millions d'euros sur 2016).

Les collectivités locales participent financièrement à cette production (avec 25 millions d'euros de subventions en 2016).

Accompagner les plus fragiles vers le logement

En 2017, plus de 54 millions d'euros d'aides directes de l'État ont déjà été mobilisées pour l'hébergement, l'accès au logement et l'insertion des personnes vulnérables. Au 11 octobre 2017, les crédits sont en augmentation de 34% par rapport à 2012.

Les crédits seront renforcés en 2018 dans le cadre du plan « Logement d'abord ». Ils s'élèveront au niveau national à près de 2 milliards d'euros en 2018, soit +13 % par rapport à la loi de finances pour 2017.

Préfecture de la Loire-Atlantique

Service régional de la communication interministérielle (SRCI)

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.pays-de-la-loire.gouv.fr

@prefet44